

COUR D'APPEL DE BORDEAUX
PARQUET GÉNÉRAL
Place de la république - CS 11385
33077 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 47 33 94 71
cep.instruction.ca-bordeaux@justice.fr

N° 2024/00453

BORDEAUX, le 17 avril 2025

LE PROCUREUR GENERAL PRÈS LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX A L'HONNEUR
DE NOTIFIER A :

MAIRIE AUSSAC VADALLE
Pris en la personne de son représentant légal
61 rue de la République
16560 AUSSAC VADALLE

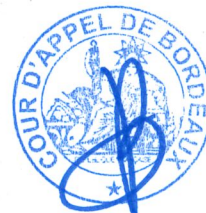
QUE LA CHAMBRE DE L'INSTRUCTION DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX
examinera le **15 mai 2025 à 10 heures 30 minutes en salle J**

l'appel de l'ordonnance constatant l'irrecevabilité d'une plainte avec constitution de partie civile
rendue le 12 mars 2024

N° instruction : **DOY24/00004**
N° parquet : **24022000127**

Cette notification est faite en vertu de l'article 197 du Code de Procédure Pénale.

/LE PROCUREUR GENERAL



€ R.F.
005,04
LA POSTE
HZ 103338

BORDEAUX
33
22-04-25
775 LI 0M0086
EIAA 332310

RECOMMANDE
R1

COUR D'APPEL DE BORDEAUX
PLACE DE LA REPUBLIQUE
33001 BORDEAUX CEDEX



Contre-remboursement

A COMPLÉTER PAR LE FACTEUR ET À REPORTER
SUR LA PREUVE DE DISTRIBUTION

Présenté / Avisé le :
Distribué le :
Signature du destinataire
ou du mandataire (précisez Prénom et NOM)
Aud. 15/05/2025 CH. INST° 2024/00453

La Poste agrément n° C 702
IBZ VIS TLM JSN 061 600 02/22

Déduire 7 grammes

DESTINATAIRE

RECOMMANDE

MAIRIE AUSSAC VADALLE

Pris en la personne de son
représentant légal
61 rue de la République
16560 AUSSAC VADALLE

Aud. 15/05/2025
CH. INST°
2024/00453



2D 045 180 9321 9



Cour d'Appel de BORDEAUX
Chambre de l'instruction
Parquet Général
Place de la République - CS 11
33077 BORDEAUX CEDEX

CE FEUILLET ET LA PREUVE DE DISTRIBUTION SONT À DÉTACHER ENSEMBLE À PARTIR DE LA LIGNE DE POINTILLES.